

Date de convocation : 21 mars 2024
Membres en exercice : 23
Présent(s) en début de séance : 20
Arrivé (s) en cours de séance : 1
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) ou excusé(s) : 2
Délib.2024.034
Délibération comportant 2 page(s), 1 annexe(s)

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de BOURG-DES-COMPTES, convoqué conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian LEPRÊTRE, Maire.

Présents : Christian LEPRÊTRE, Yannick LEGOURD, Christèle POTTIER, Stéphane ROBERT, Nelly COTTAIS, Yves THILLOU, Charles JOUIN, Sylvie FONTAINE, Laurent MIGOT, Sophie ELUDUT, Valérie DUVAL, Franck SEROUX, Noël NOURRISSON, Gaëlle LE LAN, Jacques LARRAY, Armelle LE MOAL, Alexis ADRIEN, Delphine NORMAND, Marie-Agnès GENDRON, Virgile HOUTIN.

Arrivée en cours de séance : Prescillia DREAN (participe au vote à partir de la délibération n° 2024.038).

Absents excusés : Adrien MOREAU (Pouvoir à Stéphane ROBERT) et Caroline HAMON (Pouvoir à Armelle LE MOAL).

Secrétaire de séance : Delphine NORMAND

Budget annexe Lotissement commercial de La Janaie - Approbation du compte administratif 2023

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Yannick LEGOURD, Adjoint aux Finances.

Monsieur LEGOURD présente le compte administratif 2023 pour le budget annexe Lotissement commercial de La Janaie, lequel en concordance avec le compte de gestion 2023, affiche les résultats suivants :

	RESULTATS DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur	Résultat ou solde
Total du budget	399 458,87 €	399 458,87 €	- 120 332,97 €	- 120 332,97 €
Investissement	200 187,35 €	199 271,52 €	- 199 271,52 €	- 200 187,35 €
dont 1068		- €		
Fonctionnement	199 271,52 €	200 187,35 €	78 938,55 €	79 854,38 €

	RESTES A REALISER (RAR)		
	Dépenses	Recettes	Solde
Total des RAR.	- €	- €	- €
Investissement	- €	- €	- €
Fonctionnement	- €	- €	- €

		RESULTAT CUMULÉ
Total	-	120 332,97 €
Investissement	-	200 187,35 €
Fonctionnement		79 854,38 €

Au terme de sa présentation,

Monsieur le Maire invite l'assemblée à procéder à l'approbation du compte administratif 2023 et se retire de la séance.

Sous la présidence de Monsieur Yannick LEGOURD, Adjoint aux Finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'approuver le compte administratif de l'exercice 2023 pour le budget annexe Lotissement commercial de La Janaie (votants : 21 – Abstention : 0 – Contre : 0 – Pour : 21).

Extrait certifié conforme, le 29 mars 2024

Pour le Maire empêché,

Le 1^{er} Adjoint,

Yannick LEGOURD

